



Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED 591 PSIME 10 novembre 2017, 10H.

Lieu : Université de Rouen, UFR Sciences-Madrillet

Présents: G. Barakat (GREAH), L. Attar (Doct. site Le Havre), H. Bai (Doct. Site Rouen), B. Taouk (LSPC), G. Ban (LPC), J. Cardin (ITA), I. Monnet (CIMAP), A. Cessou (CORIA), N. Chery (Doct. Site Caen), A. Cyr (ITA), H. Gualous (LUSAC), V. Hardy (CRISMAT), P. Pareige (GPM), C. Stodel (GANIL) D. Mouazé (M2C), B. Fiorina (CentraleSupélec), Y. Lebouar (ONERA Chatillon), P. Lerouge (VP COMUE),

Excusés : G. Coquerel (SMS), E. Duverger-Nédellec (Doct.Site Caen), P. Boschet (Eurocopter/EADS), W. Prellier (Directoire ED PSIME)

Absents : I. Hervas (Manoir Industries, Pîtres), C. Masquelier (Univ. Picardie Jules-Verne)

Invités présents :

Equipe de direction PSIME : D. Lebrun (Rouen), A. Saouab (Le Havre)
Gestionnaires/secrétaires de l'ED PSIME : L. Lahcen, M. Legay-Meleux,

Compte-rendu mis en ligne sur le site internet de l'ED PSIME. http://ed-psime.normandie-univ.fr/

1 - Informations diverses

- Remontée d'informations par les doctorants élus au conseil de l'ED
 - ✓ Les Journées de doctorants seront organisées à Caen (Abbaye aux Dames) en avril 2018, principalement par l'association des Doctorants OPTIC. Dates à préciser.
 - ✓ Site internet de l'ED : il manque certains documents : Règlement intérieur, Parcours inscription....
 - ✓ Pour certaines disciplines, les auteurs sont ordonnés par ordre alphabétique. Difficile d'exiger que le doctorant soit auteur principal.
 - ✓ La formation proposée par le CED¹ à l'ESPE arrive trop tard, lorsque les enseignements sont déjà effectués.
 - ✓ Les doctorants demandent à ce que le règlement intérieur leur soit adressé.
 - ✓ La grille d'évaluation (9 mois) n'est pas adaptée (un peu trop scolaire) : le directoire pourrait s'inspirer de ce qui se fait dans l'ED NBISE².

Conseil de l'ED 2018

- ✓ Prévoir l'élection d'un représentant doctorant à Rouen pour 2018
- ✓ Rotation représentants des labos en 2018 :
 - o GANIL/LPC -> le LPC siège
 - o M2C/SMS -> le M2C siège
 - o LUSAC/GREAH -> le LUSAC siège
 - LSPC/LMN/ESITC -> le LSPC siège
- ✓ Vie de l'ED
 - o Remise des diplômes des docteurs 2017 au Volcan du Havre le 23 mars 2018
 - Les réunions d'accueil ont été programmées sur les 3 sites en Novembre

• Règlement intérieur

- ✓ Transmis au CAC de la Comue pour validation (commission des statuts). Considéré comme acquis pour l'ED
- Bilan des 41 recrutements PSIME 2017 (RIN³ et établissement)

_

¹ CED : Collège des Ecoles Doctorales de Normandie

² NBISE : Ecole Doctorale Normande de Biologie Intégrative, Santé, environnement





- 15 allocs RIN 100%, 7 allocs RIN 50% et 19 allocations établissement
- Problème pour 3 RIN 50% cofinancées par l'IN2P3 (CNRS) au GANIL et au LPC résolu en 2 CNRS 100% et 1 RIN 100%

Suivi des doctorants

- Les évaluations à 9 mois ont été effectuées. La direction de l'ED attend le retour des labos.
- Les doctorants inscrits en 2017-2018 doivent composer leur comité de suivi

Budget au 8 novembre 2017

Le solde actuel est de 1564,82 EU sur un budget initial de 44858 EU. La direction de l'ED rappelle que ce budget n'a été ouvert que mi-mai 2017. Clôture budget : 15 novembre.

Budget PSIME 8 nov. 2017					
	Initial	Réalisé ou engagé	pour info		
Poste	(EU)	(EU)			
Missions doctorants: insertion professionnelle	12000	12400	mobilité janvier-juillet		
Formations des doctorants (TOEIC, CRIANN,)	4858	3194	TOEIC (Rouen) : 656,5 Langues(UCN): 1437,5 CRIANN : 1100		
Déplacement formations sur 3 sites (UCN, ULHN, URN)	5000	0	voir appel à mobilité		
Missions Direction ED (réunions direction, CED, labos)	2000	2969			
Organisation des JDDs Prix de thèse	5000	5000			
Fonctionnement (fournitures, Bureautique,)	2500	4934,18	Fournitures + comm (goodies)		
Subventions assoc. Doctorants (ADDED/OPTIC)	1500	1500			
Organisation réunions Conseil (invités, café, repas)	3000	2246			
Missions doctorants: insertion professionnelle, appel à projets international (mobilité hors pays cotutelle)	9000	11050	mobilité juillet- décembre		
TOTAL:	44858	43293,18	Reste 1564,82		
Conseil de l'ED PSIME, 10 novembre 2017, URN					

Budget de l'ED PSIME au 8 novembre 2017

2 – Demandes de co-encadrement.

Rappel des décisions du CAC de la COMUE

- ✓ « Le co-encadrement de thèse s'adresse exclusivement aux personnes de la ComUE Normandie Université souhaitant acquérir une expérience en encadrement en vue de l'obtention de HDR. »
- ✓ Il n'est demandé qu'à la première inscription du doctorant
- ✓ Ne peut être accordé que 3 fois
- ✓ Taux d'encadrement = 50% saur exception argumentée:
 - 2 co-directeurs et 1 co-encadrant: 33%,33%,33%
 - 1 directeur et 2 co-encadrants : 50%, 25%, 25%
- ✓ Ce dispositif n'a pas vocation à reconnaître l'implication de tout membre d'un laboratoire dans l'encadrement d'un doctorant, reconnaissance qui est de la compétence du directeur de l'Unité de Recherche. Elle est restreinte aux personnes projetant l'obtention d'une HDR.

³ RIN: Réseaux d'Intérêts Normands





• Difficultés d'application de cette décision :

- ✓ Traitement très hétérogène selon les établissements
- ✓ Mélange anciens/nouveaux formulaires des demandeurs
- ✓ Crainte de certaines directions de labos : l'ED n'a pas vocation à gérer la carrière des enseignants-Chercheurs/Chercheurs
- ✓ La proposition du Directoire de l'ED est la suivante : ces demandes doivent être un encouragement à la préparation d'une HDR. L'ED doit pouvoir augmenter son taux d'encadrement.⁴
- ✓ Après discussions, la proposition du directoire n'est pas retenue par le conseil
- Liste des co-encadrements de 1^{ère} année validés (voir annexe 1)

3 - Demandes d'inscriptions dérogatoires

- Rappel du règlement intérieur de l'ED
 - ✓ Demande motivée et signée par leur directeur de thèse et le directeur de l'UR d'accueil
 - ✓ Engagement du doctorant et du directeur de thèse sur la date de la soutenance.
 - ✓ Justifier du financement du doctorant jusqu'à la soutenance.
 - ✓ Par principe, pas d'inscription en cinquième année.
 - ✓ Demandes examinées par le Directoire de l'ED PSIME avec avis du conseil de l'ED.
 - ✓ Basée sur le rapport du CSI.
 - ✓ Traitement des cas spécifiques : entretien entre le doctorant, direction de la thèse, direction de l'UR et un membre du Directoire de l'ED PSIME
- **Remarques**: Il faut avoir conscience que les demandeurs s'étaient inscrits sous le règlement des anciennes ED. Nous sommes dans une période transitoire jusqu'en 2018 inclus. Les établissements ont encore des pratiques différentes: p.ex. ULHN⁵ continue à procéder à des inscriptions dérogatoires pour les thèses soutenues entre le 31 octobre et le 31 décembre.
- Liste des bénéficiaires d'une inscription dérogatoire (voir annexe 2)

4 – Abandons de thèse

8 Doctorants ont abandonné leurs études de doctorat

Le directoire de l'ED a contacté chacun des doctorants en lui demandant de préciser les raisons de l'abandon. Les raisons sont les suivantes :

- 3 décisions personnelles
- 2 réorientations professionnelles
- 2 décisions d'arrêt du financeur pour raisons professionnelles
- 1 encadrement insuffisant dans l'entreprise (thèse CIFRE).
- En conclusion, nous devons être plus exigeants sur le recrutement. Sur ce sujet, B. Fiorina partage l'expérience de son école doctorale : le recrutement est organisé par l'ED avec la mise en place de comités de recrutement.

5- Offre de formation

-

⁴ La dotation financière et le nombre allocations « établissement » et « Région » affectées à l'ED est calculée sur le nombre d'HDR des ED.

⁵ ULHN : Université le Havre Normandie





Point reporté au prochain conseil

6- Questions diverses sur les jurys de thèse

• Parité H/F des jurys de thèse

La direction de l'ED rappelle les règles de parité dans les jurys. Bien conscients du déséquilibre H/F dans nos disciplines, chacun doit néanmoins s'efforcer d'aller dans ce sens. Toutefois, une application stricte de cette règle ne doit pas mette en difficulté les doctorants.

• Rapport des rapporteurs

Les rapports écrits des rapporteurs pour l'autorisation de soutenance sont transmis par l'UCN⁶ à la direction de l'ED. Ce qui n'est pas le cas pour les autres établissements.

Le conseil PSIME s'associe à la demande de l'ED MIIS et souhaite que l'INSA, l'URN⁷ et ULHN transmettent ces rapports pour visa de l'ED.

Prochaine réunion : février 2018 à Caen

La séance est levée à 13H15.

Madrillet, le 21 novembre 2017 l'équipe de direction de l'ED PSIME

⁶ UCN : Université de Caen Normandie

⁷ URN : Université de Rouen Normandie





ANNEXE 1 : Liste des bénéficiaires d'une reconnaissance du co-encadrement Conseil du 10/11/2017

Co-encadrant	%	Directeur de thèse	%2	Nom du Doctorant	Prénom	Etablissement d'inscription	Laboratoire d'accueil
AOUES Younes	50	LEMOSSE Didier	50	VELOZ	Wilson	INSA de Rouen	LMN EA 3828
BRANDLE DE MOTTA Jorge César	50	BERLEMONT Alain	50	ASURI MUKUNDAN	Anirudh	Université de Rouen	CORIA UMR 6614
BRANDLE DE MOTTA Jorge César	50	BERLEMONT Alain	50	CHERON	Victor	INSA de Rouen	CORIA UMR 6614
BUVAT Jean-Christophe	50	TAOUK Bechara	50	REYES ALONZO	Luis Cesar	INSA de Rouen	LSPC EA 4704
DANOIX Frédéric	50	ZAPOLSKY Helena	50	ZADEH HAGHIGHI	Hadi	Université de Rouen	GPM UMR 6634
ESPOSITO Antonella	50	DELBREILH Laurent	50	FOSSE	Clément	Université de Rouen	GPM UMR 6634
GBABODE Gabin	50	RIETVELD Ivo	50	Ц	Kangli	Université de Rouen	SMS EA 3233
LACOUR Corine	50	COPPALLE Alexis	50	MARTINEZ	Angel	INSA de Rouen	CORIA UMR 6614
LARDE Rodrigue	50	VURPILLOT François	50	KLAES	Benjamin	Université de Rouen	GPM UMR 6634
LEDOUX Alain	50	ESTEL Lionel	50	DE LOS SANTOS	Silvia	INSA de Rouen	LSPC EA 4704
LEDOUX Alain	50	POLAERT Isabelle	50	QUEZADA	Maxwell	INSA de Rouen	LSPC EA 4704
MASMOUDIMohamed	50	LATRY Olivier	50	BENNOUNA	Souhaila	Université de Rouen	GPM UMR 6634
RADIGUET Bertrand	50	PAREIGE Philippe	50	ROULAND	Solène	Université de Rouen	GPM UMR 6634
SEGUIN Dominique	50	POLAERT Isabelle	50	UBIERA RUIZ	Lilivet Aracelis	INSA de Rouen	LSPC EA 4704
VAREA Emilien	50	DANAILA Luminita	50	ROUET	Edouard	Université de Rouen	CORIA UMR 6614
VERNIERES-HASSIMI Lamiae	50	LEVENEUR Sébastien	50	GARCIA HERNANDEZ	Elizabeth	INSA de Rouen	LSPC EA 4704
VERNIERES-HASSIMI Lamiae	50	LEVENEUR Sébastien	50	WANG	Yanjun	INSA de Rouen	LSPC EA 4704

Jean-Christophe POULLY	50	Jean-Yves CHESNEL	50	ABDELMOULEH	Marwa	UNICAEN	CIMAP
Sandric LESOURD	50	Jean-Claude DAUVIN	50	BAUX	Noémie	UNICAEN	M2C
Thomas LEFORT	50	Gilles BAN	50	FLAUX	Pierrick	UNICAEN	LPC
Alicja DOMARACKA-ROUSSEAU	50	Patrick ROUSSEAU	50	INDRAGITH	Suvasthika	UNICAEN	CIMAP
Jimmy RANGAMA	50	Amine CASSIMI	50	KUMAR	Vishant	UNICAEN	CIMAP
Adrian DAVID	50	Wilfrid PRELLIER	50	KUMAR	Deepak	UNICAEN	CRISMAT
Julien GIBELIN	50	Francisco M. MARQUES MOR	50	MONTEAGUDO	Belen	UNICAEN	LPC
Benoît GUILLON	50	Dominique DURAND	50	PESTEL	Valentin	UNICAEN	LPC
Violaine VIZCAINO	50	Jean-Yves CHESNEL	50	SENS	Nicolas	UNICAEN	CIMAP
Florian GEHRING	50	Christophe POILANE	50	YANG	Haomiao	UNICAEN	CIMAP
Clara GRYGIEL	50	Isabelle MONNET	50	RIBET	Alexis	UNICAEN	CIMAP
Adnan GHRIBI	50	Marek LEWITOWICZ	50	VASSAL	Adrien	UNICAEN	GANIL
ALEM ABDELLAH	50	PANTET Anne	50	KAJEIOU	Meriem	LH	LOMC
BIZET LAURENT	50	SAOUAB Abdelghani	50	ABDELHADI AHMED	Nihad	LH	LOMC
CRUMEUROLLE OLIVIER	50	PEIXINHO Jorge	50	PINGULKAR	Hrishikesh	LH	LOMC
JARNO -DRUAUX ARMELLE	33	MARIN François	33	BOUVET	Ellynn	LH	LOMC
LAPORTA VINCENZO	50	SCHNIEDER Ioan	50	ABDOULANZIZ	Abdillah	LH	LOMC
LECLERCQ EDOUARD	50	LEFEBVRE Dimitri	50	GHASSEN	Cherif	LH	GREAH
OUAHBI TARIQ	50	TAIBI Saïd	50	EL HAJJAR	Ahmad	LH	LOMC
REMBERT PASCAL	25	MORVAN Bruno	50	CHIKH-BLED	Fériel Hiba	LH	LOMC
SAINIDOU REVEKA	25	MORVAN Bruno	_	CHIKH-BLED	Fériel Hiba	LH	LOMC

ANNEXE 2 : Liste des bénéficiaires d'une inscription dérogatoire





Conseil du 10/11/2017

Nom	Prénom	Laboratoire	Date 1ère insc	Directeur de Thèse	Date de soutenance prévue
A77AM	AHMAD	GDM	22 cont 14	BLAVETTE Didier	·
BAHAMIDA	Saida	GPM GPM	22-sept-14 2011 + césure	FNIDIKI Abdeslem	avr18 déc17
BARNAUD	Félix	CORIA	05/06/2015	DANAILA Luminita	juin-18
BASSI	Mohamed	LMN	16/12/2014	SOUZA DE CURSI Eduardo	oct18
BOULET	Lancelot	CORIA	02/10/2014	BOUKHALFA Abdelkrim	mars-18
BOUSCARRAT	David	GPM	11/09/2014	VIEILLE Benoît	sept18
CACERES	Marcos	CORIA	11/09/2014	BAILLOT Françoise	mars-18
CHIEWUDOMRAT	Suttiya	LSPC	09/10/2014	ESTEL Lionel	déc18
DEBREUX	Claire	GPM	14-nov-14	BLAVETTE Didier	févr18
DUFRESNE	Yann	CORIA	21/05/2015	BOUKHALFA Mourad	mai-18
ECHEVERRI DUARTE	Andrès	GPM	22-sept-14	LATRY Olivier	févr18
GUVEN	Umut	CORIA	11/09/2014	RIBERT Guillaume	mars-18
HAMMADI	Lamia	LMN	29/09/2014	SOUZA DE CURSI Eduardo	févr18
KNAFOU	Céline	GPM	03-déc-14	LEFEZ Benoit	janv18
KOUNTCHOU TAWOKAM	Mikael	GPM	25-févr-14	PAREIGE Philippe	janv18
LARABI	Hakim	CORIA	11/09/2014	BOUKHALFA Abdelkrim	mars-18
LOTHODE	Corentin	LMN	12/12/2014	SOUZA DE CURSI Eduardo	mars-18
MA	Zelong	CORIA	02-oct-14	REN Kuan Fang	janv18
MARRERO SANTIAGO	Javier	CORIA	16/12/2014	CABOT Gilles	févr18
MORAVILLALOBOS	Bernardo	LMN	03/10/2014	SOUZA DE CURSI Eduardo	déc17
TAOUFIK	Sanae	GPM	01-sept-14	DHERBECOURT Pascal	janv18
TCHVAGHA ZEINE	Ahmed	LMN	11/12/2014	EL HAMI Abdelkhalak	mars-18
VALLEE	Nathalie	CORIA	18/09/2014	BLAISOT Jean-Bernard	mars-18
YAICH	Ahmed	LMN	27/03/2015	EL HAMI Abdelkhalak	mars-18
ZAHOUR	Selim	GPM	16-oct-14	SAITER Jean-Marc	févr18
CAUCHOIS	Bartholomé	GANIL	03/02/2015	Marek PLOSZAJCZAK	juin-18
DURANTEL	Florent	CIMAP	20/11/2014	Lebius HENNING	juil18
BRIAND	Jean-Baptiste	LPC	27/10/2014	Francesca GULMINELLI	
BARAKAT	Mahmoud	LUSAC	19/03/2015	Hamid GUALOUS	juin-18
FEHRI	Meriem	CIMAP	01/04/2015	Alexandre VIVET	avr18
FABLE	Quentin	GANIL	24/09/2014	Abdelouahad CHBIHI	févr18
NGUYEN	Thi Haï Yen	LUSAC	30/03/2015	Jean-Régis ANGELELLA	janv18
ALAOUI ABDALLAOUI	Ismaël	CRISMAT	30/01/2015	Philippe DESCAMPS	mars-18
ROUCH	Matthias	CRISMAT	26/02/2015	Moussa GOMINA	mars-18
TERNET	François	LUSAC	26/01/2015	Hasna LOUAHLIA	janv18
Ц	Quantong	CIMAP	10/02/2015	Pierre RUTERANA	mars-18
DUPONT	Louis	CRISMAT	10/10/2014	Pierre BERNSTEIN / Jacques NOUDEM	déc. 17





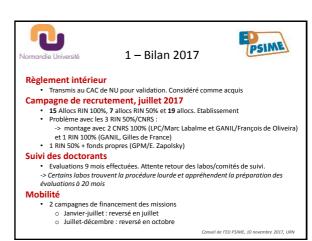
LAOUBI	Yanis	GREAH	12/13	BARAKAT Georges	nov17
OUAGUED	SOFIANE	GREAH	13/14	AMARA Yacine	déc17
AMMOUR	RABAH	GREAH	14/15	LEFEVBRE Dimitri	déc17
ADEN DIRIYE	ABDOURAHMAN	GREAH	14/15	AMARA Yacine	déc17
BELLACHE	KOSSEILA	GREAH	14/15	DAKYO Brayima	mai-18
BENHAMIDA	MOHAMMED ALI	GREAH	14/15	BARAKAT Georges	janv18
ENNASSIRI	HAMZA	GREAH	14/15	BARAKAT Georges	janv18
BOUHAFS	NEZHA	LOMC	14/15	LIQUE François	oct17
CHARPENTIER	JEAN-BAPTISTE	LOMC	14/15	SAOUAB Abdelghani	déc17
MEYER	Antoine	LOMC	14/15	MUTABAZIInnocent	déc17
RAIMBAULT	CELINE	LOMC	14/15	DUPPERET Anne	déc17
TIAN	YUE	LOMC	14/15	BENEMAR Ahmed	déc17
MA	ENZE	LOMC	14/15	WANG Huaqing	déc17
ABBAR	BOUAMAMA	LOMC	14/15	PANTET Anne	janv18
CARLIER	CLEMENT	LOMC	13/14	RIVOALEN Elie	déc17
SOUBSOL	DAVID	LOMC	14/15	LEON Fernand	janv18
STEEN	MICHAEL	LOMC	13/14	LEBEY Michel	Salarié
BOUAOUD	AMAL	LOMC	13/14	LEBEY Michel	janv18

ANNEXE 3 - Diaporama Conseil ED PSIME













Budget PSIME 8 nov. 2017			
	Initial	Réalisé ou engagé	pour info
Poste	(EU)	(EU)	
Missions doctorants: insertion professionnelle	12000	12400	mobilité janvier-juillet
Formations des doctorants (TOEIC, CRIANN,)	4858	3194	TOEIC (Rouen) : 656,5 Langues (UCN): 1437,5 CRIANN : 1100
Déplacement formations sur 3 sites (UCN, ULHN, URN)	5000	0	voir appel à mobilité
Missions Direction ED (réunions direction, CED, labos)	2000	2969	
Organisation des JDDs Prix de thèse	5000	5000	
Fonctionnement (fournitures, Bureautique,)	2500	4934,18	Fournitures + comm (goodies)
Subventions assoc. Doctorants (ADDED/OPTIC)	1500	1500	
Organisation réunions Conseil (invités, café, repas)	3000	2246	
Appel à projets international (mobilité hors pays cotutelle)	9000	11050	mobilité juillet- décembre
TOTAL:	44858	43293,18	Reste 1564,82
	Cor	seil de l'ED PSIM	E, 10 novembre 2017, URN





Demandes de reconnaissance de co-encadrement

Rappel des décisions du Conseil Académique de NU (13/09/16)

- « Le co-encadrement de thèse s'adresse exclusivement aux personnes de la ComUE Normandie Université souhaitant acquérir une expérience en encadrement en vue de l'obtention de HDR. »
- N'est demandé qu'à la première inscription du doctorant
- Ne peut être accordé que 3 fois Taux d'encadrement = 50% saur exception argumentée:
 - 2 co-directeurs et 1 co-encadrant : 33%,33%,33%
 - 1 directeur et 2 co-encadrants : 50%, 25%,25%

Ce dispositif n'a pas vocation à reconnaître l'implication de tout membre d'un laboral l'encadrement d'un doctorant, reconnaissance qui est de la compétence du directeur de l'Unité de Recherche. Elle est restreinte aux personnes projetant l'obtention d'une HDR.





Demandes de reconnaissance de co-encadrement

- · Chaque site a compris la demande à sa façon
 - ✓ Caen:
- o peu de demandes sur les inscriptions 2017
 - demandes avec effet rétroactif sur années passées
 - ✓ Rouen-Le Havre :
 - o Mélange entre anciens/nouveaux formulaires
 - o crainte des collègues que l'ED «limite » les MCF ou CR dans leur souhait de participer à l'encadrement des thèses.
 - o Les règles ont changé en cours d'année
- · Comment gérer ces demandes au sein du conseil?
- Avis directoire ED PSIME: cette demande doit être une incitation à la préparation d'une HDR

TABLEAU 38 demandes coencadrements



Inscriptions dérogatoires



Règlement intérieur ED PSIME

- Demande motivée et signée par leur directeur de thèse et le directeur de l'UR d'accueil
- **Engagement** du doctorant et du directeur de thèse sur la date de la soutenance.
- Justifier du financement du doctorant jusqu'à la soutenance. Par principe, pas d'inscription en cinquième année.
- Demandes examinées par le Directoire de l'ED PSIME avec avis du conseil de l'ED.
- Basée sur le rapport du CSI.
- Traitement des cas spécifiques : entretien entre le doctorant, direction de la thèse, direction de l'UR et un membre du Directoire de l'ED PSIME

Remarques : nous sommes dans une période transitoire jusqu'en 2018. Les établissements ont encore des pratiques différentes. Il faut avoir conscience que les demandeurs s'étaient inscrits sous le règlement des anciennes ED

Tableau des 50 Inscriptions dérogatoires





7 Abandons





Nous devons être plus exigeants sur le recrutement



